

RIMA ELKOURI > DES RESTOS ET DES COQUERELLES page E1



La Presse

cyberpresse.ca

Super mamies

Cahier Actuel, page B1

Femme de rêves

Cahier Arts+Spectacles, page C1



Louise Portal

MONTRÉAL | LUNDI 4 MARS 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 132 > 64 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Comme une bête traquée

Trois ou quatre pistes pourraient conduire la police au présumé meurtrier de l'agent Benoît L'Écuyer

KARIM BENESSAIEH



Stéphane Boucher

« STÉPHANE Boucher est apeuré, paranoïaque. Si un citoyen s'approche de lui, il peut penser avoir affaire à un policier et... on a vu quels gestes il pouvait faire. Il représente un danger pour la société : c'est pour ça qu'on veut le retrouver le plus vite possible. »

Le commandant André Durocher, du Service de police de Montréal, a justifié ainsi hier l'impressionnant déploiement d'effectifs qui a permis de trouver « trois ou quatre » pistes prometteuses depuis jeudi. Une quinzaine d'enquêteurs travaillent jour et nuit depuis jeudi dernier pour tenter de retrouver le présumé meurtrier du policier Benoît L'Écuyer, a révélé M. Durocher hier en conférence de presse. Une quinzaine de bars et une dizaine de résidences ont été visités. De nombreux témoins affirmant avoir vu Boucher récemment ont également contacté les policiers.

« Certains déclaraient l'avoir vu cinq minutes plus tôt, d'autres il y a plusieurs jours, dit le porte-parole. Nous avons vérifié, mais aucune information n'était concluante. »

On a recueilli environ 70 informations de diverses sources. Après vérification, les policiers croient détenir « trois ou quatre pistes fort intéressantes » qui pourraient leur permettre de retrouver Stéphane Boucher.

Le porte-parole a évidemment

Voir BÊTE en A2



Photo AP

Des proches en larmes ont assisté hier aux funérailles de Sofia Eliau et de son fils Jacob Avraham, tués avec sept autres Israéliens lors d'un attentat suicide palestinien samedi soir, dans un quartier ultra-orthodoxe de Jérusalem-Ouest.

Déferlement de violence en Israël

d'après AFP et AP

JÉRUSALEM – Le cabinet de sécurité du premier ministre Ariel Sharon a décidé hier soir d'intensifier les opérations militaires israéliennes en riposte aux attaques palestiniennes, qui ont fait 21 morts israéliens en 24 heures. Au lendemain de l'attentat suicide de Jérusalem qui avait coûté la vie à neuf Israéliens, dont plusieurs enfants, un tireur palestinien a notamment tué sept soldats et trois civils à un poste de contrôle israélien en Cis-jordanie.

Tôt ce matin, des forces blindées de Tsahal ont pénétré dans le camp de réfugiés de Rafah, au sud de la bande de Gaza, où elles ont commencé à détruire plusieurs bâtiments. Trois Palestiniens ont été tués lors de la fusillade qui a accompagné cette incursion. Plus tôt dans la journée, Israël avait déjà répliqué par une série de frappes contre des installations de la sécurité palestinienne des territoires autonomes dans lesquelles quatre policiers palestiniens ont péri. Des chars israéliens et des chasseurs F-16 ont participé à la riposte tandis que des navires de guerre se rapprochaient de la côte de la bande de Gaza.

Le premier ministre Ariel Sharon avait réuni en soirée son cabinet de sécurité qui a approuvé des plans militaires de représailles contre des cibles palestiniennes. « Les ministres ont approuvé un programme d'opérations présentées par l'armée visant à appliquer

Voir VIOLENCE en A2

Al-Aqsa, fer de lance de l'Intifada? - page A9

La détresse psychologique gagne du terrain dans la fonction publique

MARC THIBODEAU

LE NOMBRE de fonctionnaires souffrant de détresse psychologique connaît une hausse marquée au Québec dans la foulée des départs massifs à la retraite enregistrés à la fin des années 1990.

De récentes données du Conseil du Trésor obtenues par La Presse indiquent que le nombre de fonctionnaires faisant appel aux programmes

d'aide aux employés a pratiquement doublé de 1995 à 2000, passant de 3131 à 5598. Durant la même période, le nombre de rencontres individuelles a augmenté de 9792 à 21 982.

Le Conseil utilise aussi une mesure « normalisée », basée sur le nombre d'heures travaillées, qui permet d'évaluer l'importance du recours à ces programmes en écartant l'incidence du nombre d'employés en poste.

Pour chaque million d'heures travaillées au

gouvernement, 30 employés utilisaient ces programmes au milieu de la décennie. Cinq ans plus tard, 52 en faisaient autant. Ce sont les employés du ministère de l'Éducation, de la Commission d'accès à l'information et du Conseil des services essentiels qui en font, toute proportion gardée, le plus grand usage.

Le Conseil note que l'accroissement relevé est

Voir DÉTRESSE en A2

La Suisse vote pour l'adhésion à l'ONU



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
envoyé spécial
LA PRESSE À GENÈVE

Deux cantons favorables à l'adhésion, le Valais et Lucerne, ont été arrachés de justesse par le camp du Oui, par 2000 et 4000 voix respectivement.

« Cette décision me remplit de fierté », a déclaré à la radio romande le ministre des Affaires étrangères, Joseph Deiss, ajoutant qu'il ne « faut pas souligner le caractère serré de la votation », car un résultat de plus de 54 % est « remarquable pour une initiative », la plupart d'entre elles étant rejetées par la population.

Les résultats du scrutin témoignent néanmoins d'une fracture importante au sein de l'électorat helvétique : si tous les cantons à forte concentration urbaine, comme Genève, Vaud (Lausanne), Berne, Zurich et Bâle ont voté en faveur de la proposition, les régions rurales, en revanche, l'ont rejetée massivement.

C'est à Genève, où 19 organisations internationales du système onusien ont leur



Photo ASP

L'ambassadeur de la Suisse auprès des Nations unies, François Nordmann, a accueilli avec joie le résultat du référendum d'hier. La Suisse devient le 190^e État à entrer à l'ONU.

Voir SUISSE en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	La Presse Affaires	D1-D8
Arts	cahier C	Le monde	A7-A9
- horaire spectacles	C6	Loteries	A2, A8
- horaire télévision	C2	Mots croisés	E8, S10
- cinéma maison	C3	Mot mystère	E8
Auto	D9-D11	Petites annonces	
Bandes dessinées	E8	- immobilier	E4
Bridge	E6	- marchandises	E4, E5
Décès	E7	- emplois	E5
Éditorial	A10	- automobile	E5, E6
Êtes-vous observateur	E4	- affaires	D4
	E8	Quoi faire	B6
Feuilleton	E8	Têtes d'affiche	E3
Forum	A11		
Horoscope	E6		

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable
Maximum -6, minimum -14

1
3
4
6

6 21924 98765 1

Gratos à l'achat

❄️ 0% à l'achat ❄️ 0\$ comptant ❄️ 0\$ mensualité pendant 90 jours**

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à l'achat seulement sur la plupart des véhicules neufs 2002 en stock. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement de 0% à l'achat disponible jusqu'à 36 mois. **Conditions applicables à l'achat seulement sur la plupart des modèles neufs 2002 en stock. Premier paiement reporté de 90 jours. GM paie les intérêts pendant 90 jours. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

CHEVROLET Oldsmobile GM

3014397A 3014405

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Mode : l'été sera bohémien

Le raffinement est dans l'air du temps. Fini les références aux années punk et au look « destroy » de la saison dernière ! On veut du joli, du frais et du féminin, s'il-vous-plaît. Tenez-vous le pour dit, le style paysan va hanter le paysage de l'été, sur le macadam comme en plein champ.

À lire demain dans le cahier Actuel

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Notre section automobiles cyberpresse.ca/automobile

> Découvrez votre profil professionnel cyberpresse.ca/emploi-test

> Des dizaines de galeries photo cyberpresse.ca/galeries

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9



	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports	(514) 350-4854	sports@lapresse.ca		
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h30 à 17 h30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	decès@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h30 à 21h Vendredi: 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Figures

Nomade va réaliser le projet résidentiel de l'heure : le couvent Outremont. Demain dans le cahier Actuel.



> Hockey

Tout sur le match Canadien-Thrashers, demain dans le cahier Sports.



> Culture

Une chroniqueuse qui n'a pas peur des mots, demain dans le cahier Arts et Spectacles.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres : 1-8-0

> À quatre chiffres : 3-4-8-5

SUITES DE LA UNE

VIOLENCE

Suite de la page A1

une pression militaire constante sur l'Autorité palestinienne et les organisations de la terreur palestinienne », souligne le communiqué, avant d'ajouter : « son objet est d'arrêter la terreur palestinienne ».

Les Israéliens vont ainsi intensifier leurs frappes aériennes et mener d'autres actions similaires à celles de jeudi à hier dans des camps de réfugiés palestiniens qui avaient provoqué la mort d'au moins 21 Palestiniens. Les opérations militaires seront concentrées sur les milices paramilitaires palestiniennes Tanzim et les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, groupe armé lié au Fatah, qui a revendiqué la plupart des attaques lancées contre des cibles israéliennes ces dernières semaines, a encore indiqué le communiqué.

Les membres du cabinet de sécurité ont cependant décidé de ne pas attaquer personnellement le président palestinien Yasser Arafat, à qui il reproche l'escalade de la violence par l'intermédiaire de groupes militants radicaux.

Des ministres de droite du gouvernement d'union nationale de M. Sharon, cités par la presse israélienne, ont appelé au démantèlement de l'Autorité palestinienne, à la fin du régime du président palestinien et à une réoccupation partielle des territoires palestiniens.

De nombreuses voix dans le monde, dont celles du pape Jean-Paul II et du haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure Javier Solana, se sont élevées pour exhorter Israéliens et Palestiniens à mettre fin au bain de sang dont les deux parties se rejettent mutuellement la responsabilité.

« Arafat a donné son feu vert aux organisations palestiniennes pour qu'elles déclenchent une offensive terroriste contre Israël », a affirmé un porte-parole israélien, Arié Meckel. « Sharon a commencé une sale guerre contre le peuple palestinien (...) qui a le droit de se défendre », a répliqué le secrétaire général du gouvernement palestinien, Ahmad Abdelrahmane.

En visite à Mexico, le président israélien, Moshé Katzav, a appelé hier Yasser Arafat à rechercher un véritable accord de paix afin de mettre

un terme à la violence. M. Katzav a notamment déclaré : « Nous vivons des moments d'une importance cruciale au Proche-Orient et il est nécessaire que les Israéliens et le dirigeant palestinien Yasser Arafat parviennent à un véritable accord de paix ».

Hier matin, un tireur embusqué palestinien a tué à lui seul dix Israéliens, sept militaires et trois colons, à un barrage routier installé par l'armée à l'est de Ramallah (Cisjordanie). Dans la bande de Gaza, un soldat israélien a été tué dans une embuscade à l'arme automatique. Un policier israélien avait également été tué par balles samedi en Cisjordanie, à l'est de Jérusalem.

Ces attaques sont survenues au lendemain de l'un des attentats suicide les plus sanglants perpétrés en Israël depuis le début de l'Intifada, il y a 18 mois.

Outre le kamikaze, neuf Israéliens, dont quatre enfants, ont péri dans cet attentat, perpétré dans un quartier ultra-orthodoxe de Jérusalem-ouest, et plus de cinquante personnes ont été blessées. Cette intensification des attaques palestiniennes s'est produite alors que l'armée israélienne menait depuis le 28 février une opération de grande envergure dans le nord de la Cisjordanie, dans les camps de réfugiés palestiniens de Balata, près de Naplouse, et de Jénine. Cette opération a coûté la vie à au moins 21 Palestiniens et à deux soldats israéliens.

L'armée a évacué hier à l'aube le camp de Balata, après s'être retirée la veille de celui de Jénine. Mais elle est de nouveau entrée, hier soir, dans la ville de Jénine.

Huit Palestiniens sont morts au cours des dernières 24 heures : outre les trois morts à Rafah ce matin, quatre ont été tués hier par l'armée israélienne en Cisjordanie — dont deux lors d'une incursion dans la ville de Kalkiliya —, le cinquième étant décédé des suites de blessures subies jeudi à Balata.

Depuis le début de l'Intifada, en septembre 2000, 1341 personnes ont été tuées, dont 1014 Palestiniens et 304 Israéliens.

SUISSE

Suite de la page A1

siège, que l'appui a été le plus marqué, avec près de 67 % des votes pour le Oui. À l'autre bout du spectre, plus des deux tiers des votants du petit canton d'Appenzell-Rhodes-Intérieures, en Suisse alémanique, ont rejeté la proposition. Les six cantons francophones se sont prononcés pour l'adhésion.

Le taux de participation de 58 % représente un record depuis le vote sur l'adhésion à l'Espace économique européen, en 1992. Les Suisses, qui se prononcent par voie référendaire quatre fois l'an sur une foule d'initiatives populaires et gouvernementales, ne se rendent habituellement pas nombreux aux urnes. Le premier vote sur l'entrée à l'ONU, en 1986, n'avait attiré que 51 % des électeurs. À peine un Suisse sur quatre avait alors voté Oui.

M. Deiss a parlé au téléphone au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et lui a communiqué l'intention de la Suisse d'adhérer à l'organisation. La demande écrite formelle, qui réitérera le statut neutre du pays, sera étudiée par le Conseil de sécurité et la Suisse devrait devenir le 190^e État membre à l'issue d'un vote lors de la prochaine session de l'Assemblée générale, en septembre.

Pendant la campagne, les partisans de l'adhésion avaient tenté de faire ressortir le caractère anachronique de la position de la Suisse, qui se contente jusqu'ici d'un statut d'observateur à l'Assemblée générale, alors qu'elle est déjà membre de la plupart des institutions spécialisées de l'ONU. Ils avaient aussi laissé entendre qu'un second Non, après celui de 1986, ternirait l'image du pays à l'étranger.

En face, les opposants présentaient l'adhésion comme une trahison de la sacro-sainte neutralité suisse, laissant entendre que le pays pourrait être forcé à participer à des opérations militaires par-rainées par les Nations unies.

Directeur de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), principal organe des op-

posants, Hans Fehr a dit qu'il regrettait le verdict populaire et promis que son organisation tirerait un bilan des effets de l'entrée de la Suisse à l'ONU en 2003, année des prochaines élections fédérales.

« Ce n'est pas moi qui ai perdu, c'est la Suisse », a déclaré de son côté le leader officieux du camp du Non, Christoph Blocher. Soutien financier de l'ASIN, à qui il a versé près de deux millions de dollars pour la campagne, le milliardaire zurichois et conseiller national (député) a dit à la Radio Suisse romande que la Confédération sortait affaiblie du scrutin. « La neutralité est très importante pour notre pays et avec cette décision, on ne pourra plus être neutre par rapport au Conseil de sécurité », a-t-il dit.

Pour ce tribun populiste de droite âgé de 61 ans, membre de l'Union démocratique du centre, seul parti politique important à avoir rejeté l'adhésion, il n'est pas question d'abandonner le combat. « Il faut lutter encore car on veut nous faire entrer dans l'Union européenne (UE) et c'est contre notre neutralité et notre souveraineté. »

M. Deiss a rejeté ces allégations, soutenant que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier sa politique d'accords bilatéraux avec l'UE. « La Suisse reste un pays souverain, un pays neutre et un pays fort », a-t-il assuré.

Du côté des Nations unies, l'ambiance était joyeuse. Le nouveau directeur de l'ONU à Genève, le Russe Sergei Ordjonikidze, a sablé le champagne au Club de presse suisse. S'exprimant au nom de Kofi Annan, il a affirmé que le référendum était « une profession de foi et la manifestation de l'engagement » des Suisses envers l'ONU. La Suisse, a-t-il ajouté, « est un exemple éclatant de ce à quoi les Nations unies aspirent : une société tolérante, pacifique et multiculturelle reposant sur les valeurs démocratiques ». Ce n'est que la troisième fois depuis 1848, année de l'adoption de la Constitution actuelle, qu'un référendum est gagné grâce à une majorité d'un seul canton.

BÊTE

Suite de la page A1

refusé de préciser en quoi consistaient ces pistes, et n'a pas révélé si Boucher se trouvait toujours à Montréal. Il est toujours vivant, de toute évidence, « sinon on ne continuerait pas à le chercher... ».

Stéphane Boucher, 24 ans, aurait tiré à cinq reprises sur le policier Benoît L'Écuyer jeudi, au terme d'une poursuite qui s'est terminée sur l'autoroute 40. Atteint quatre fois, l'agent L'Écuyer, 29 ans, a succombé à ses blessures peu après.

La police, par le biais des médias, a encore une fois invité le suspect à se rendre, assurant que ce serait le choix le plus sûr pour lui. « Ce n'est pas en tentant de fuir qu'il va pouvoir faire face à la réalité, dit le commandant Durocher. Il n'a pas à craindre de représailles de notre part s'il se livre. »

Les policiers ont par ailleurs rendu publique une nouvelle photo de Stéphane Boucher, qui représenterait mieux « ce dont il aurait l'air dans la rue présentement ». On n'a pas voulu élaborer sur les circonstances de la découverte de cette photo.

L'enquête « va bon train », a déclaré le commandant Durocher, mais il n'est pas exclu qu'une récompense soit offerte. « C'est une chose qu'on pourrait envisager au fur et à mesure que l'enquête va progresser », a-t-il précisé en réponse à une question des journalistes. Les recherches continueront tant et

aussi longtemps qu'on continuera à recevoir des informations.

On a par ailleurs appris que des policiers de plusieurs villes au Canada — Toronto et Niagara, entre autres — ainsi que des États-Unis ont confirmé leur présence lors des funérailles officielles de Benoît L'Écuyer. Les policiers se rassembleront devant le marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal, et formeront un cortège jusqu'à la basilique Notre-Dame.

« Un beau geste de solidarité des autres corps policiers, a commenté M. Durocher. Ce genre d'événements, c'est dur, mais ça resserre les liens entre les policiers. »

Hier, des centaines d'amis, de parents et de confrères du policier abattu ont défilé au salon funéraire Urgel Bourgie, à Saint-Hubert. Une quinzaine de couronnes de fleurs de différents corps policiers décoraient le couloir menant à la salle, tandis qu'un immense montage floral aux couleurs du SPVM avait été placé à côté du cercueil. La dépouille sera encore exposée aujourd'hui.

Bdv2 Les policiers ont rendu publique une nouvelle photo de Stéphane Boucher, qui représenterait mieux « ce dont il aurait l'air sur la rue présentement ». On n'a pas voulu élaborer sur les circonstances de la découverte de cette photo.

DÉTRESSE

Suite de la page A1

« assez généralisé » au sein du gouvernement.

Une récente étude de l'École nationale d'administration publique évaluant l'impact de la décroissance organisationnelle sur les membres du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) souligne, dans la même veine, que la santé mentale et physique des fonctionnaires s'est « significativement » détériorée de 1998 à 2000.

L'étude en question, qui repose sur des sondages menés auprès de 300 des 41 000 membres du syndicat, indique que près de 12 % des fonctionnaires présentaient des signes de dépression. Un peu plus du tiers souffraient par ailleurs d'épuisement émotionnel.

Autre fait à noter : près de la moitié des fonctionnaires interrogés disent se sentir « de moyennement à très fortement » surchargés par leur travail.

Le président du SFPQ, Richard Thibodeau, estime que ces résultats étaient prévisibles avant même le lancement du programme de départs à la retraite. « Le gouvernement s'est contenté de tenir compte des coûts d'exploitation. Il ne s'est pas occupé de l'impact sur la qualité de vie des travailleurs qui restaient en poste », indique-t-il.

Le ministère de l'Éducation illustre bien la tendance relevée puisque le nombre de fonctionnaires faisant appel aux programmes d'aide psychologique a augmenté de 50 % au cours des trois dernières années.

Dans le cadre du programme de départs à la retraite, plus de 450 postes ont été retranchés au ministère, qui a vu sa taille diminuée de près de 25 % dans la seconde moitié des années 1990.

Pour assurer la continuité des services, un certain nombre de responsabilités ont été transférées vers le réseau de l'éducation. Les employés restants ont par ailleurs dû faire face à une sur-

charge de travail qui fait sentir ses effets sur le moral des troupes, explique le directeur des ressources humaines du ministère, Régis Malenfant.

« Tout le monde est au maximum de sa capacité à l'heure actuelle. Ce ne serait pas possible de couper de nouveaux postes sans couper du même coup les services », indique-t-il.

L'incidence sur le personnel de cette surcharge se traduit par un « essoufflement » que l'on ne voyait pas auparavant, note M. Malenfant.

Malgré l'utilisation accrue des programmes d'aide, le Conseil du Trésor se garde bien de conclure pour sa part que la surcharge de travail affecte lourdement les fonctionnaires.

Le directeur intérimaire de la santé des personnes et des organisations au secrétariat du Conseil du trésor, Serge Fortin, fait valoir que les hausses observées pourraient découler d'une augmentation de la popularité et de la crédibilité des programmes d'aide. Des facteurs sociaux comme le vieillissement ou l'éclatement des familles pourraient aussi jouer, fait-il valoir.

« La charge de travail a aussi une incidence, mais ce serait de la prestidigitation de dire qu'elle explique 10 %, 40 % ou 60 % de la hausse relevée. Les syndicats peuvent bien affirmer que c'est le cas, mais les données disponibles ne permettent pas de conclure quoi que ce soit à ce sujet », affirme M. Fortin.

M. Thibodeau juge pour sa part que le gouvernement refuse de regarder la réalité en face.

« Nos membres font les frais de cette négligence. Ça se traduit par des cas de détresse psychologique mais aussi par d'autres phénomènes comme la violence en milieu de travail », note le représentant syndical, qui plaide pour un vigoureux coup de barre.



LE MONDE DU TRAVAIL

UN TOUT NOUVEAU CAHIER PÉRIODIQUE DANS



CE MERCREDI:

- > Un dossier sur la formation continue
- > Une enquête sur les perspectives d'emplois d'été... et beaucoup plus

Interdire le cellulaire au volant ?

PLUS DE 2000 contraventions ont été remises dans l'État de New York depuis l'entrée en vigueur d'un règlement interdisant l'usage du téléphone cellulaire au volant. Au Canada, aucune loi en ce sens n'a encore été adoptée — ce dont se félicite Émile Thérien, le président du Conseil canadien de la sécurité : « De 1993 à maintenant, nous sommes passés de 1,8 million à 10 millions de téléphones cellulaires au pays, et le nombre de collisions, de décès et de blessures dus à des accidents de la circulation a baissé de 10 % au cours de la même période. » Certains militants pour la sécurité aux États-Unis croient que l'adoption de lois anti-cellulaires est freinée par le puissant lobby de l'industrie de la téléphonie cellulaire. — *d'après AP*

Il faut réglementer l'usage de l'éphédrine

LE DIRECTEUR MÉDICAL du plus important programme sur les troubles de l'alimentation au pays, le Dr Laird Birmingham, de l'hôpital St. Paul, à Vancouver, maintient qu'il est de la responsabilité du gouvernement fédéral de se pencher sur l'utilisation abusive de l'éphédrine, offert en vente libre. Le médecin affirme que ses patients anorexiques ou boulimiques utilisent couramment ce supplément pour régulariser leur appétit ou perdre du poids. Or, l'éphédrine peut provoquer des accidents vasculaires cérébraux, l'épilepsie, de l'hypertension, la psychose ou la dépression. Le ministère fédéral de la Santé reconnaît que l'usage abusif du médicament peut entraîner ces effets néfastes. En janvier, Santé Canada a recommandé aux manufacturiers et aux détaillants de retirer les produits contenant de l'éphédrine et ne répondant pas aux critères fédéraux, notamment quant au dosage. Selon un porte-parole du Ministère, le gouvernement approuve les médicaments aux fins prescrites mais ne peut contrôler la façon dont les consommateurs s'en servent. — *d'après PC*

Rémy Trudel ne donne pas le bon exemple

L'UNION QUÉBÉCOISE pour la conservation de la nature déplore que le ministre Rémy Trudel, en vacances en Argentine avec des amis, ait tué 18 000 pigeons en six jours au cours d'une partie de chasse. Cette chasse est légale dans ce pays, où l'on souhaite limiter la population de pigeons. L'UQCQ croit néanmoins que le ministre Trudel a donné un très mauvais exemple pour un personnage public. L'organisme rappelle qu'il existe, pour limiter les populations d'oiseaux, plusieurs méthodes autres que la chasse. Le ministre s'est dit fier de sa performance, d'autant plus que les oiseaux abattus ont été donnés aux habitants locaux pour leur subsistance. — *d'après PC*

L'ultimatum d'un médecin antifumeurs suscite la controverse

L'ULTIMATUM LANCÉ par un médecin de Winnipeg, qui menace de ne plus les traiter ses patients fumeurs, suscite des réactions négatives, même chez les anti-fumeurs. Le président de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, Louis Gauvin, souligne qu'au moins 90 % des patients ne seraient pas soignés si l'on exigeait d'eux de parfaites habitudes de vie. M. Gauvin prétend que les campagnes de sensibilisation et le redressement des taxes sur les cigarettes constituent la meilleure façon de lutter contre le tabagisme. — *d'après PC*

Une constitution québécoise pour « sortir de l'impasse »

KARIM BENESEAIEH

Las des chicanes constitutionnelles, un tout nouveau mouvement appuyé par une brochette de personnalités propose sa solution pour sortir de l'impasse : adopter une constitution québécoise.

Le fondateur du Mouvement pour une nouvelle constitution québécoise (MONOCOQ), Marc Brière, estime qu'on pourrait enfin faire « cesser la paralysie » pour que le Québec devienne un véritable État. « C'est actuellement l'impasse, rien ne débloque du côté du fédéral, rien ne débloque du côté du souverainisme, dit-il. Notre proposition, c'est de faire du Québec un meilleur État. Qu'il soit fédéré ou souverain, peu importe. »

Cette constitution, illustre-t-il, permettrait au Québec d'avoir un président, une deuxième chambre, ou même un système républicain, tout en restant au sein du Canada. « En fait, résume M. Brière, on peut tout faire... sauf toucher à l'institution du lieutenant-gouverneur. »

Le MONOCOQ, qui se définit comme

un « mouvement citoyen non partisan », a officiellement pris naissance hier, en présence de quelque 150 sympathisants. Plusieurs personnalités québécoises ont donné leur appui moral au nouveau groupe, parmi lesquelles Pierre-F. Côté, Claude Béland, Yves Michaud, Corinne Côté-Lévesque, Denis Lazure et Paul Cliché.

Le débat n'est pas neuf : déjà, en 1967, le Parti libéral avait formulé ce projet. Le livre beige de Claude Ryan l'a repris, et l'Action démocratique l'a inclus dans son programme. Le Parti québécois, estime M. Brière, devrait s'y rallier sans attendre.

La récente proposition péquiste qui vise à poser des questions référendaires lors d'élections générales, par exemple, est un « bon début ».

« Mais c'est partiel. Pourquoi poser une question sur la pertinence d'avoir un président au Québec, par exemple, ou sur le scrutin proportionnel seulement ? Mises dans une perspective globale, ces questions sont celles que l'on règle par une constitution. » Le Québec, rappelle M. Brière, n'a que des bribes de constitu-

tion, dont les principales remontent à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. L'autre volet, la Constitution de 1982, n'a jamais été accepté par le Québec mais définit contre son gré ses liens avec le fédéral.

Le MONOCOQ, qui se veut animé d'un « esprit républicain entre libéralisme et nationalisme », propose qu'une commission parlementaire se penche sur l'élaboration de cette constitution, dont plusieurs versions pourraient être soumises à l'Assemblée nationale. Celle-ci pourrait ensuite la proposer à la population par référendum.

« Une telle action doit être non partisane, ou plutôt devrait recevoir l'appui de tous les partis et mouvements politiques québécois », précise le président du MONOCOQ.

M. Brière est un des membres de la première heure du Mouvement Souveraineté-Association. En 1968, il a fait le grand saut, tout comme René Lévesque, après avoir été membre du Parti libéral du Québec depuis 1955.

La sécurité avait repéré neuf des 19 terroristes

Associated Press

WASHINGTON — Neuf des 19 pirates de l'air avaient été repérés par la sécurité aérienne, le 11 septembre, mais ils ont tout de même été autorisés à prendre place à bord des trois appareils ayant servi aux attentats que l'on sait.

Un responsable du gouvernement américain a confirmé que six pirates de l'air avaient été repérés grâce à un système informatisé servant à établir le profil des passagers des lignes aériennes. Deux autres l'ont été à cause de doutes quant à leur identité, et un troisième parce qu'il voyageait en compagnie d'une personne dont l'identité était sujette à caution.

Selon les procédures de sécurité alors en vigueur, les bagages à main et les bagages de soute des passagers suscitant des doutes devaient être fouillés.

Les pirates de l'air se sont servis de couteaux polyvalents afin de prendre la maîtrise des appareils. Il était toutefois permis de monter à bord d'un avion en possession de tels articles avant les attaques terroristes d'il y a plus de quatre mois.

Les mesures de sécurité en place le 11 septembre visaient à prévenir des attentats à la bombe, les autorités ne s'atten-



Photo REUTERS

Manhattan après les attentats du 11 septembre.

dant pas à ce que des terroristes transforment des avions de ligne en armes. Les équipages avaient à l'époque pour instructions de coopérer avec les pirates, ce qui semblait le meilleur moyen de s'assurer qu'un avion détourné se pose en toute sécurité. « De toute évidence, le sys-

tème a échoué complètement », a déclaré Paul Hudson, qui a perdu sa fille dans l'attentat à la bombe perpétré contre le vol 103 de Pan Am, en 1988, et qui dirige désormais le groupe de revendication Aviation Consumer Action Project.

RAPPORTEZ-LES



Rapportez vos vieux médicaments à votre pharmacien pendant la Semaine de la pharmacie, du 4 au 10 mars.

Il y a un risque élevé de garder chez soi des médicaments périmés ou inutilisés. Ils sont une des principales causes d'empoisonnement accidentel et ils constituent un danger pour l'environnement s'ils sont jetés dans les égouts ou avec les ordures ménagères. Rapportez vos vieux médicaments à votre pharmacien, il en disposera de façon sécuritaire et écologique.

AQPP

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES

Visitez notre nouveau site: www.aqpp.qc.ca

brunet+

CLINI PLUS

CLINIQUE Santé

Le comptoir

ESSAIM

FAMILI-PRIX

Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Loblaws

Obonsoins

PHARMA

SANTÉ Services

SHOPPERS DRUG MART PHARMAPRIX

UNIPRIX

FUNCTION PUBLIQUE

Les cumuls de pension et de rémunération dénoncés

DEAN BEEBY
Presse Canadienne

HALIFAX — Des vérificateurs du gouvernement réclament que des mesures soient prises à l'échelle nationale pour contrôler l'octroi de contrats par le ministère des Travaux publics, après avoir découvert de nombreux cas de cumuls de pension et de rémunération dans les provinces maritimes.

Ainsi, au moins deux ex-fonctionnaires, touchant des allocations de retraite du gouvernement fédéral, ont obtenu de manière irrégulière des contrats des Travaux publics, en dépit de la politique qui limite sévèrement cette pratique.

Ces contrats, pour des travaux de construction, valaient chacun entre 25 000 et 50 000\$, révèle une vérification interne achevée en décembre.

L'enquête a porté sur les contrats signés dans la région atlantique entre 1999 et 2001.

À la suite de leur enquête, les vérificateurs ont conclu que le ministère des Travaux publics ne maintient pas de bases de données suffisamment détaillées pour permettre d'identifier tous les retraités de la fonction publique auxquels on a attribué des contrats. Il est donc impossible de jauger l'ampleur du problème, lequel requiert l'attention immédiate des gestionnaires, recommandent les auteurs du rapport.

De nombreux politiciens des provinces atlantiques ont été impliqués dans des cas de double rémunération, dont Brian Tobin, qui a choisi de toucher sa pension de retraite du Parlement alors qu'il recevait également un salaire comme premier ministre de Terre-Neuve, à compter de 1996. Il a dû renoncer à sa pension lorsqu'il est retourné à Ottawa, comme ministre de l'Industrie, en 2000. Il a quitté la vie politique depuis.

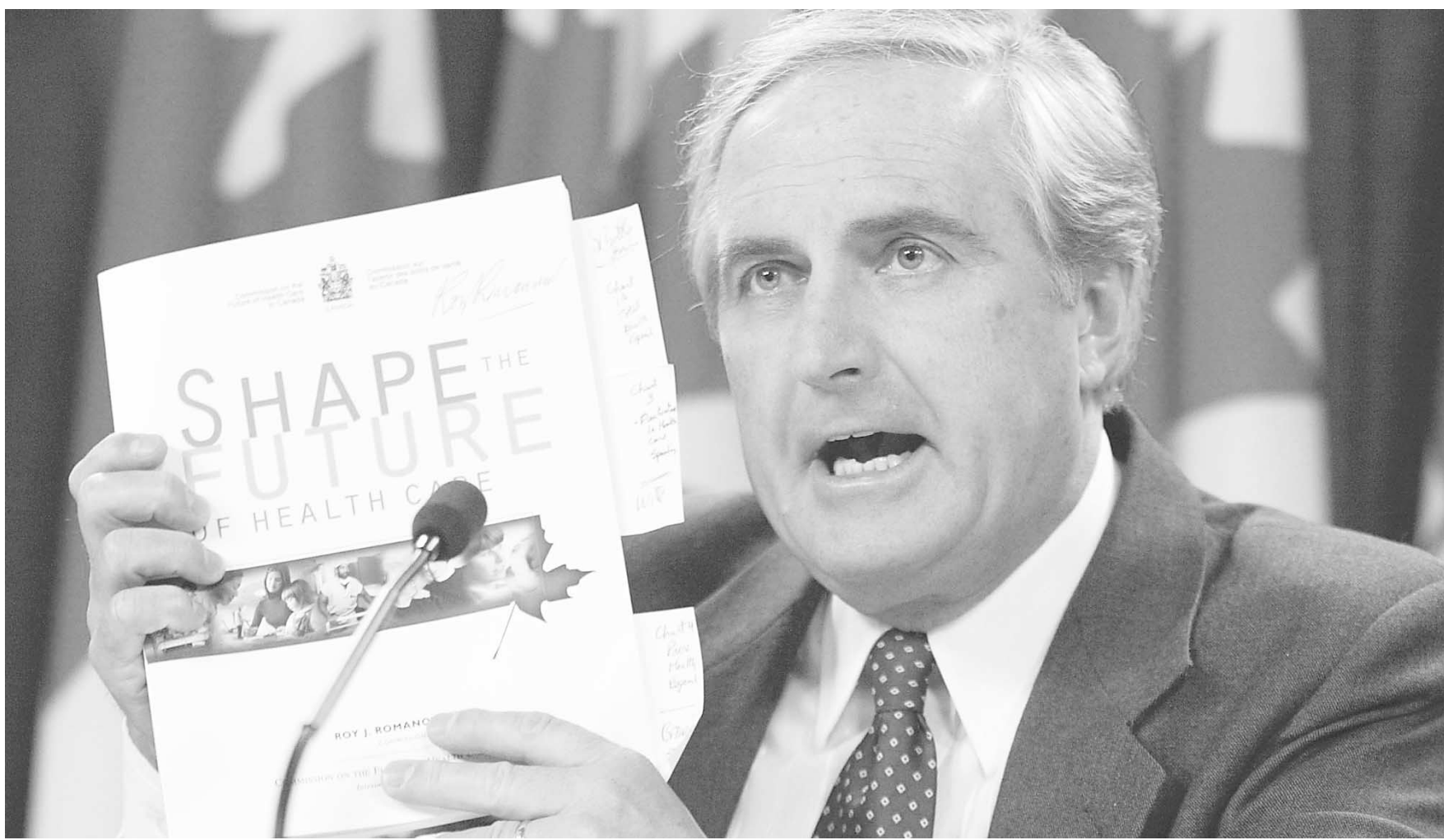
L'ex-député Russell MacLellan, en revanche, a remis sa pension de parlementaire à une oeuvre de charité lorsqu'il est retourné en Nouvelle-Écosse pour devenir premier ministre, en 1998. Défait par la suite comme premier ministre, M. MacLellan a touché sa pension du gouvernement fédéral tout en siégeant comme député provincial.

Lucien Bouchard a donné sa pension du gouvernement fédéral, à titre de contribution à l'élimination du déficit provincial, quand il a quitté Ottawa pour devenir le premier ministre du Québec, en 1996.

Le Conseil du Trésor autorise la double rémunération pour les fonctionnaires à la retraite qui touchent des chèques de pension du gouvernement fédéral, moyennant de nombreuses restrictions.

Il interdit notamment l'octroi de contrats sans appel d'offres préalable à des retraités fédéraux si leur valeur se situe à plus de 25 000 \$ — la même violation que celle qu'ont récemment découverte des vérificateurs aux Travaux publics.

Le ministère s'efforce de trouver une solution au problème. Une stratégie à cet effet devrait être prète d'ici environ un mois.



Roy Romanow, l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, préside aujourd'hui à Regina les premières audiences de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada.

La commission Romanow entame ses audiences publiques en Saskatchewan

CRAIG WONG
Presse Canadienne

REGINA — La Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada amorce aujourd'hui ses consultations publiques dans la province même où le régime public d'assurance-maladie a vu le jour, il y a une quarantaine d'années.

Présidée par Roy Romanow, ex-premier ministre de Saskatchewan, la commission tiendra la première d'une série de 18 audiences publiques à Regina.

Ces consultations itinérantes permettront d'entendre les groupes et les particuliers de chaque province et territoire intéressés à se prononcer sur l'organisation future du régime de soins de santé au pays.

Au Québec, la Commission entendra les soumissions à Québec d'abord, le 25 mars, puis à Montréal, le 26. Elle se rendra ensuite à Toronto, le 2 avril, puis à Ottawa, le 4. Fredericton la recevra le 19 avril.

Les présentations retenues auront été sélectionnées afin de refléter l'éventail de points de

vue le plus vaste possible. Maude Barlow, du Conseil des Canadiens, a dit espérer que les opinions des simples citoyens ne seront pas enterrées par le chœur des groupes d'intérêt.

« Nous disons que si vous êtes Canadien, alors vous êtes un expert sur le régime de santé. Vous savez ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas. Vous savez ce qui s'est détérioré avec le temps », a dit M^{me} Barlow, dont l'organisme présentera l'un des 25 mémoires que la Commission doit recevoir aujourd'hui.

Selon elle, si les Canadiens ne se battent pas, « nous allons perdre notre régime de santé — et très vite ».

Un autre des groupes qui doivent être entendus aujourd'hui est la Fédération des contribuables canadiens. Selon Walter Robinson, le directeur fédéral de l'organisation, le débat doit être dépolitisé.

« Nous allons dire clairement que l'analogie selon laquelle le régime est une maison qui a besoin de rénovation mais pas de démolition nuit au débat », a dit M. Robinson, faisant allusion à une métaphore souvent utilisée par M. Romanow.

« Personne ne parle de démolir le régime de soins de santé. Cela ne fait que polariser le débat, et nous devons aller au-delà de cette opposition trop facile du Canada contre les États-Unis, de la gauche contre la droite, du public contre le privé. »

M. Romanow a accordé une attention spéciale à l'alternance des présentations entre groupes et particuliers. Il a aussi souligné que la commission royale est ouverte à toutes les idées de réforme, mais qu'elle écarte carrément un abandon de la Loi canadienne sur la santé, qui est la base du régime de santé financé par les fonds publics.

Dans son rapport intérimaire, divulgué le mois dernier, il avait défini les options envisageables pour une réforme : injection de plus de fonds publics dans le régime, imposition d'un ticket modérateur pour financer certains investissements, participation accrue du secteur privé pour accroître les choix qui s'offrent aux patients et soulager la pression sur le système public, réforme du système en vue d'une efficacité accrue, sans injection de nouveaux fonds.

AUVENTS RAMPES

SUPREME

BALCONS ESCALIERS

Fabrication sur mesure :

- Auvents en polycarbonate, fibre de verre ou en aluminium
- Rampes en aluminium
- Balcons en fibre de verre

Directement du fabricant depuis 1969

- Financement bancaire disponible à 4,9 % sur approbation de crédit

Certaines conditions s'appliquent.

Brochure disponible

Estimation à domicile gratuite

(514) 648-1100
1 800 361-1026
www.psaluminium.com

LES PRODUITS ALUMINIUM INC.
8055 Marco-Polo
Montréal QC
H1E 5Y8

Audi

A-6, 4.2 2002

FINANCIEMENT DISPONIBLE 3.9%

GRAND CHOIX ! LIVRAISON IMMÉDIATE

Voyez les spécialistes Popular

5441, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 274-5471

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue

COURS INTENSIFS de jour, 25 h/semaine
145 \$ à 165 \$/semaine
soir, samedi 1 à 7 fois/sem. • 220 \$ / 30 h*
aussi diso. : 30 h/sem.

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, M11
(514) 278-5309 www.converlang.com

FINANCIEMENT À Jusqu'à 48 mois sur nos GRAND CHEROKEE 2001 0%

GRAND CHEROKEE LAREDO 2002

- moteur 6 cylindres
- automatique
- climatiser
- freins ABS
- siège du conducteur électrique
- groupe électrique
- et beaucoup plus...

36795\$*

399\$/Loc. 48 mois

Comptant 6249\$*

TAUX HORAIRE POUR SERVICE 49\$/Heure

*** DÉTAILS EN MAGASIN**

* Transport et taxes en sus. Frais de transport: Grand Cherokee Laredo 895\$. En location avec 20400 km par année. La photo est à titre indicatif seulement.

Jeep

CONCORDIA AUTO

6464, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord
Tél.: (514) 324-9100
www.concordiaauto.com

Hbc NETTOYAGE RESIDENTIEL @ la Baie

NETTOYAGE DE MOQUETTES

Rabais de 30 % - 40 %

54\$ 3 pièces
Rabais de 33 \$. Notre prix ord. : 87 \$.

69\$ 4 pièces
Rabais 31 \$. Notre prix ord. : 100 \$.

94\$ 7 pièces
Rabais de 81 \$. Notre prix ord. : 175 \$.

89\$ 1 canapé et 2 fauteuils
Rabais de 30 \$. Notre prix ord. : 119 \$.
Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.

RABAIS DE 30 % - NETTOYAGE DE CONDUITS Forfait spécial*

Notre meilleure offre! Notre forfait comprend: nettoyage de tous les conduits de ventilation de la maison, peu importe le nombre de bouches et de conduits et nettoyage GRATUIT des plaques d'aération. Nettoyage des serpentins et de la soufflerie et désinfection entièrement naturelle. Notre prix ordinaire est de 378 \$ pour l'ensemble de ces services s'ils sont achetés séparément.

Hbc SERVICES À DOMICILE

- Nettoyage résidentiel
- Sécurité résidentielle
- Décoration intérieure
- Renovation résidentielle

COMPRENANT: Qualité • Fiabilité • Commodité

Notre équipement de qualité professionnelle nettoie votre système par aspiration en utilisant des filtres à très haute efficacité, qui retiennent jusqu'à 99,97% des irritants en suspension dans l'air.

1-800-818-7779

Offre valide jusqu'au 9 mars 2002.

la Baie J'aime, j'achète!

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Prix fixé séparément pour les escaliers et les vestibules. Moquette fixe seulement. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquette en laine. * Pour système de chauffage simple et système monozone. Services résidentiels seulement. Frais additionnels pour portes d'accès. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé. Services non offerts dans toutes les régions.



Bernard veut prendre l'air...

VIRGINIE CE SOIR 19h



3032212A

La Presse
4 mars 2002

Page A6 manquante

Jean Chrétien propose un compromis sur le Zimbabwe

JIM BROWN
Presse Canadienne

COOLUM, Australie — Le premier ministre Jean Chrétien a tenté hier de concilier les positions des autres dirigeants du Commonwealth au sujet du Zimbabwe, en proposant un compromis en vertu duquel des sanctions ne seraient imposées contre le régime du président Robert Mugabe qu'après les élections prévues dans le pays africain.

« Il y aura consensus, a-t-il prédit, à Coolum en Australie, à la suite d'entretiens à huis clos avec les différents leaders. Tout le monde est d'accord pour qu'il ne se passe rien avant le scrutin. »

Sous le couvert de l'anonymat, des responsables canadiens ont indiqué que la proposition soumise par M. Chrétien avait au préalable fait l'objet de discussions avec le premier ministre britannique Tony Blair, le président sud-africain Thabo Mbeki de même que le président nigérian Olusegun Obasanjo. Il semble qu'ils se soient entendus sur l'objectif général du compromis envisagé, mais pas nécessairement sur tous les détails.

La proposition a par la suite été présentée aux autres dirigeants des 54 pays membres du Commonwealth, association des anciennes possessions de l'empire britannique, lors d'une séance privée. Les discussions ont été interrompues au bout de trois heures, et elles doivent reprendre aujourd'hui.

M. Chrétien a néanmoins prévenu qu'il n'y avait encore rien de certain, laissant entendre que « durant la nuit, les gens peuvent changer d'avis ». Il a tout de même affirmé avoir confiance qu'une entente puisse être atteinte.

Le secrétaire général Don McKinnon, principal bureaucrate du Commonwealth, a été chargé de préparer, au cours de la nuit, un texte officiel devant être soumis aux dirigeants, aujourd'hui.

Robert Mugabe, à qui l'on reproche de bafouer les droits de l'Homme tout en harcelant ses adversaires politiques dans le but de se maintenir au pouvoir, est la cible de sévères critiques depuis des mois. Son principal opposant lors des élections prévues les 9 et 10 mars, Morgan Tsvangirai, a été accusé de trahison, la semaine dernière, ce qui a provoqué un tollé général.



Photo Presse Canadienne ©
Jean Chrétien et le président Festus Mogae du Botswana échangent leurs notes pendant la rencontre des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth qui se déroule à Coolum, en Australie. Le premier ministre canadien a proposé un compromis concernant le Zimbabwe.

Les dangers de la nature tuent trois millions d'enfants chaque année

Associated Press

BANGKOK — Au moins trois millions d'enfants de moins de 5 ans sont victimes de leur environnement chaque année, ont affirmé hier les organisateurs de la réunion de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les menaces environnementales pour la santé des enfants.

La réunion doit durer jusqu'à jeudi et accueillir plus de 300 participants du monde entier pour se pencher sur les questions d'eau potable et d'hygiène sanitaire, ainsi que de la pollution de l'air, des accidents et des empoisonnements.

Il s'agira de « se concentrer sur les principales menaces environnementales pour la santé et le développement des enfants » et de proposer « un volet de mesures destinées à réduire l'impact de l'environnement sur les enfants », selon un communiqué de l'OMS.

L'agence onusienne cite des recherches selon lesquelles plus de 40 % des maladies liées à l'environnement affectent les enfants de moins de 5 ans, qui ne représentent pourtant qu'environ 10 % de la population mondiale.

Selon l'OMS, en 2000, 1,3 million de jeunes enfants des pays en développement sont morts de maladies intestinales liées à l'eau et à une mauvaise hygiène. En outre, 60 % des 2,2 millions de morts d'enfants chaque année sont causées par des infections respiratoires associées à la pollution de l'air domestique (cuisinières et chauffage par exemple). Plus de 400 000 morts d'enfants de moins de cinq ans sont causées chaque année par des accidents — route, noyade, brûlures, empoisonnement...

La conférence va également se pencher sur la question de l'exposition des enfants au plomb, au mercure, aux pesticides, aux polluants organiques et à d'autres produits chimiques. Il sera aussi question du tabagisme passif, des radiations, des changements climatiques, et de la qualité et de la sûreté des aliments.

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi au vendredi dans

La Presse



Motorola P280

imaginez Montréal–Los Angeles pour moins de 9 ¢

Un tarif unique pour tous vos appels en Amérique du Nord*

Profitez des tarifs interurbains les plus avantageux sur le marché de la téléphonie cellulaire en bonifiant votre forfait **TariFixe^{MC}** canadien avec l'option soirs/week-ends Extra. Tous vos appels effectués depuis le Canada vers le Canada et les États-Unis vous coûteront moins de 9 ¢ la minute.

pour aussi peu que	FORFAITS TARIFIXE CANADIEN	Frais mensuels		
		30 \$/ 150 min	40 \$/ 250 min	60 \$/ 500 min
9 ¢ la minute	Option soirs/week-ends Extra	25 \$/ 500 min	25 \$/ 500 min	25 \$/ 500 min
	Tarif moyen à la minute**	8,6 ¢/min	8,6 ¢/min	8,6 ¢/min
	Vous avez besoin de plus de minutes? Renseignez-vous sur nos autres forfaits TariFixe canadien.			

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM/SANS-FIL, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS^{MC} AT&T^{MD} PARTICIPANTS.



A partir de 24,99 \$
(après crédit)

ROGERS AT&T COMMUNICATIONS SANS FIL

- RadioShack, CELLULAND, LA CABINE TELEPHONE, FUTURE SHOP, CENTRE HI-FI, LES ÉLECTRONIQUES, DUMONTIN, ULTIM-NET, JITEC, AudioLogic

*Appels interurbains effectués depuis le Canada vers n'importe quelle destination en Amérique du Nord, sauf le Mexique. Applicable à toute nouvelle entente de un ou deux ans seulement. Le tarif de 9 ¢ la minute s'applique aux forfaits TariFixe canadien accompagnés de l'option soirs et week-ends Extra. **Tarif moyen à la minute calculé selon le nombre total de minutes incluses dans le forfait TariFixe canadien incluant l'achat de l'option soirs et week-ends Extra. Le crédit sera appliqué sur la facture sur réception d'une preuve d'achat. Applicable à toute nouvelle entente de deux ans seulement. Offre d'une durée limitée. Les prix des appareils peuvent changer sans préavis. Certains appareils ne sont pas offerts dans tous les magasins. ^{MD}TariFixe est une marque de commerce de Rogers Sans-fil inc. ^{MC}Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. ^{MD}AT&T Corp. Utilisé sous licence.



- MONTRÉAL**
732, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
Centre Eaton (514) 844-6242
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
(514) 877-0090
1, Place-Ville-Marie, bur. 11108 (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2271
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CHÂTELAUGUY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
DOLAARD-DES-ORMEAUX
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire (819) 478-0851
965, boul. St-Joseph, bur. 8 (819) 478-9977
GAZIMEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
KIRKLAND
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
16900, route Trans-Canada (514) 693-9265
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 628-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
3364, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
LASALLE
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
L'ASSOMPTION
Carrefour Richelieu (450) 964-8029
814, boul. de l'Ange-Gardien N. (450) 589-4111
L'ÎLE-PERROT
15, boul. Don-Quichotte Bureau 103A (514) 425-5505
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
1150, rue King-George (450) 448-7777
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Clair (514) 695-1554
REPERTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 381-7756
ROSEMÈRE
209, boul. Curé-Labelle (514) 971-0707
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINTE-AGATHE
221, rue Principale E. (819) 321-3331
SAINTE-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7372
SAINTE-ESTACHE
360, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINTE-HUBERT
3399, boul. Taschereau (450) 676-3963
SAINTE-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINTE-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINTE-JÉRÔME
108, boul. du Carrefour (450) 431-2355
SAINTE-LAURENT
438, rue Habey, bur. 108 (514) 340-0334
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
300, avenue Sainte-Croix (514) 748-8525
SAINTELEONARD
4282, boul. Métropolitain E. (514) 593-7333
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
2605, chemin Saint-Roch (450) 742-9600
TREBEBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8029
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5535, boul. Jean-XIII (819) 372-5005
VICTORVILLE
495, boul. des Bois-Francis Sud (819) 758-8840

ce soir à

TQS

SPÉCIAL
UNE HEURE

Flashback : Souvenirs et confidences intimes

Flash

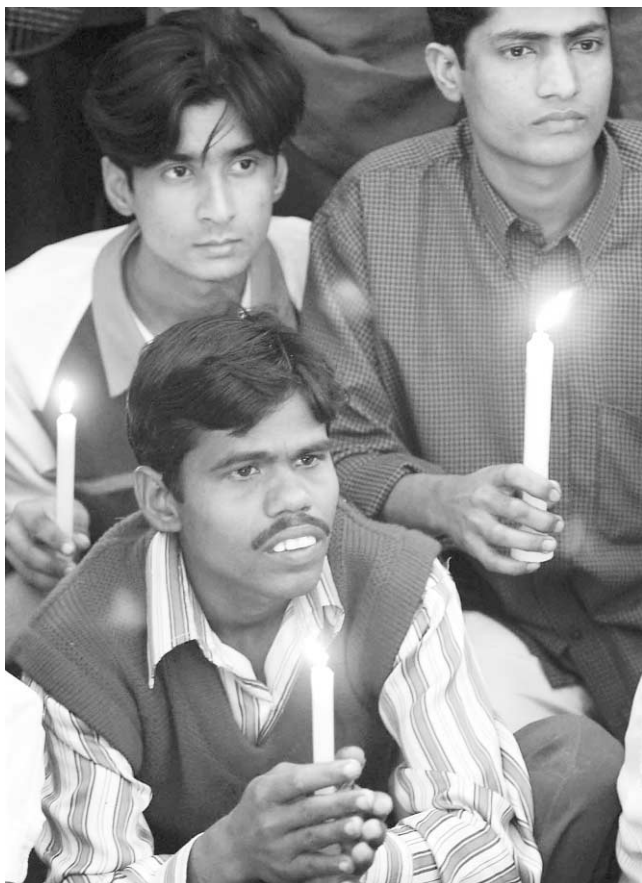
Avec Patricia Paquin et Alain Dumas

18 h 30

Deux grandes entrevues réalisées par Herby Moreau avec Patrick Huard et Lara Fabian : des confidences sur Céline Dion.

L'Inde se croit en voie d'enrayer les violences religieuses

Des quartiers musulmans du Gujarat demeurent l'objet d'attaques furieuses



Ces citoyens de New Delhi ont voulu dire à leur façon hier ce que leur inspirent les horreurs survenues ces jours derniers dans l'État du Gujarat.

JAY DESHMUKH
AHMEDABAD, Inde – La violence sectaire qui a fait près de 500 morts dans l'État du Gujarat (ouest) a nettement diminué, a estimé hier le ministre indien de l'Intérieur Lal Krishna Advani.

« L'État est responsable de la sécurité de chaque citoyen quelle que soit sa religion ou la communauté dont il fait partie », a-t-il déclaré.

Les affrontement intercommunautaires avaient éclaté à la suite du massacre de 58 hindous extrémistes mercredi dans un train incendié par des musulmans.

« C'est le cinquième jour depuis la grande tragédie et le fait est que la violence a diminué et que nous contrôlons la situation », a affirmé le ministre.

Mais au moment où il faisait ces déclarations on apprenait que de nouveaux affrontements s'étaient produits hier dans la ville de Surat.

La police a ouvert le feu sur une foule déchaînée qui défiait le couvre-feu et incendiait des maisons. Ces incidents se sont produits dans quatre quartiers à majorité musulmane.

M. Advani a ajouté que la baisse de la

tension entre hindous et musulmans à Gujarat ne suffisait pas et qu'il fallait restaurer le sentiment de sécurité chez les centaines de milliers de personnes affectées par les massacres.

« C'est la responsabilité de l'État et du gouvernement central de veiller non seulement à ce qu'il soit mis un terme à la violence mais que les gens retrouvent leur sentiment de sécurité », a-t-il souligné devant la presse.

Le ministre de l'Intérieur était venu dans la capitale économique du Gujarat, Ahmedabad, pour se rendre dans les zones les plus touchées par les émeutes. Il devait aussi se rendre à Godhra, ville où les 58 extrémistes hindous avaient été tués.

Les victimes revenaient en train d'Ayodhya, dans le nord de l'Inde, où les hindous font pression pour construire un temple sur le site d'une mosquée rasée par des extrémistes en 1992.

La police du Gujarat a annoncé avoir arrêté le principal responsable de l'incendie du train. Il s'agirait du président du conseil municipal de Godhra, Mohamad Hussain Kolota, qui serait également l'un des leaders musulmans du Parti du Congrès, principal parti de l'opposition.

Mais Kamal Nath, l'un des dirigeants du Parti du Congrès, a démenti que M. Kolota soit membre de cette formation et

a accusé le parti de M. Vajpayee, le BJP, de vouloir « politiser » les émeutes.

Le gouvernement a décidé hier d'envoyer des renforts de l'armée dans l'État du Gujarat pour ramener le calme dans les dernières poches de violence.

Dans le nord du pays, à Aligarh, à 80 km de New Delhi, des affrontements entre hindous et musulmans ont tué un mort. La victime n'a pas été identifiée. Il y a également eu des blessés.

Le dernier bilan officiel des victimes dans le Gujarat s'établissant à 427 morts dont 225 dans la seule ville d'A Ahmedabad. Soixante-treize personnes ont été tuées par la police qui avait reçu l'ordre de tirer à vue sur les émeutiers après la mise en place du couvre-feu dans les secteurs les plus agités.

Le couvre-feu était maintenu hier dans plusieurs parties de l'État mais la situation revenait progressivement à la normale dans la ville d'A Ahmedabad dont les rues restaient encombrées par des carcasses de voitures et jonchées de divers débris témoignant de la violence des affrontements.

De nombreux musulmans, principales victimes des émeutes, ont affirmé que la police s'était souvent tenue en retrait et que même, dans certains cas, elle avait encouragé la foule qui n'a pas hésité à brûler vives des familles entières.

EXPRESS INTERNATIONAL

France | Jospin à confesse

LIONEL JOSPIN, premier ministre français et candidat à l'élection présidentielle de mai prochain, a dressé hier la liste de ses « regrets » après cinq ans à la tête du gouvernement français, sur la chaîne de télévision privée TF1. M. Jospin a cité la persistance de l'insécurité en France, le dossier des retraites « qui n'a pas été traité au fond » et la réforme consacrant l'indépendance de la justice, qui n'a pas pu aboutir, faute du soutien nécessaire de l'opposition. Évoquant l'insécurité, il a reconnu avoir été « naïf » en pensant que la baisse du chômage suffirait à faire baisser l'insécurité. « J'ai péché par naïveté, non par rapport à l'insécurité, mais je me disais pendant un certain temps que si on fait reculer le chômage, on fera reculer l'insécurité. Or 928 000 personnes ont retrouvé un emploi et cela n'a pas d'effet direct sur l'insécurité », a-t-il reconnu. — d'après AFP

Iran | Réplique aux É.-U.

LE GUIDE suprême de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a critiqué les dirigeants américains, dont il a qualifié les déclarations d'« arrogantes », affirmant que « leurs erreurs répétées » les mèneraient à l'échec, a rapporté hier la télévision. « Les États-Unis sont contrariés par le fait que l'Iran est un pays souverain et indépendant », a affirmé M. Khamenei dans un discours, estimant que Washington n'abandonnerait « sa politique hostile (à l'égard de Téhéran) que si l'Iran perd de la force militaire et politique et devient dépendant des États-Unis ». Le 29 janvier, le président américain George W. Bush avait accusé l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord de former ce qu'il avait appelé un « axe du mal », laissant entendre que ces pays pourraient être la cible de futures frappes dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». — d'après AFP

Géorgie | Un pari risqué ?

LE PRÉSIDENT géorgien Édouard Chevardnadzé a pris un pari risqué en ayant recours à une aide militaire américaine : elle peut lui offrir une chance de restaurer son autorité en Géorgie, mais elle a d'ores et déjà ulcéré les séparatistes soutenus en sous-main par Moscou, estime un analyste de l'AFP. M. Chevardnadzé, 74 ans, ancien ministre des Affaires étrangères de Mikhaïl Gorbatchev, est depuis 1992 à la tête de l'ancienne république soviétique du Caucase, aujourd'hui déstabilisée par les séparatismes abkhaze et osète, et rongée par une corruption sans précédent qui mine l'économie.

Le soutien militaire promis par les Américains, officiellement pour combattre les terroristes présumés réfugiés dans les gorges de Pankissi (à la frontière avec la république russe de Tchétchénie), conforte la position d'Édouard Chevardnadzé. — d'après AFP

Al-Aqsa, fer de lance de l'Intifada ?

HICHAM ABDALLAH
 Agence France-Presse

RAMALLAH, Cisjordanie — Les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa, un groupe armé lié au mouvement du président palestinien Yasser Arafat, le Fatah, qui ont revendiqué l'attentat suicide de samedi soir à Jérusalem, sont en passe de devenir le fer de lance du soulèvement palestinien.

Neuf Israéliens, dont quatre enfants, ont été tués dans cet attentat suicide à Beit Israël, un quartier ultra-orthodoxe juif de Jérusalem-Ouest, qui a également coûté la vie à son auteur palestinien.

Ces Brigades, formées de groupes armés autonomes recrutant parmi les membres du Fatah, opèrent dans le plus grand secret. On ignore ainsi le nombre de leurs membres et leurs sources de financement.

Mais selon des sources du Fatah, elles comptent « des dizaines de militants armés et reçoivent des dizaines de candidatures ».

Surtout actives en Cisjordanie, les Brigades ont été créées après les affrontements du 29 septembre 2000 près de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem-Est, pour « venger les martyrs » de ces heurts qui avaient fait sept tués et 200 blessés palestiniens et déclenché l'Intifada.

Elles sont devenues ces derniers mois une force redoutable en se livrant à des attaques meurtrières contre les soldats et les colons israéliens dans les territoires palestiniens.

Les Brigades s'étaient pourtant ralliées à l'appel au cessez-le-feu lancé par M. Arafat le 16 décembre, mais avaient affirmé n'être plus liées par cette trêve après l'assassinat le 14 janvier de leur chef à Tulkarem (Cisjordanie), Raed al-Karmi, tué dans une explosion attribuée à Israël.

Selon des analystes, la liquidation de Karmi a radicalisé le groupe, qui a multiplié depuis ses attaques, au point de « concurrencer » dans leur domaine de prédilection les islamistes du Hamas et du Jihad islamique, responsables de nombreux attentats sanglants en Israël.

L'attentat suicide de samedi soir à Jérusalem est ainsi le deuxième attribué aux Brigades en moins d'une semaine, une tendance toute récente très préoccupante pour les autorités israéliennes.

Le 19 janvier, les Brigades menaient leur première opération contre des civils en territoire israélien, à Hadéra (nord), où un Palestinien ouvrait le feu à l'arme au-



Dans la mire des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, on trouve notamment les populations juives intégristes. Un groupe de jeunes d'entre elles ne semblaient pas trop comprendre hier le sens des événements, au séminaire Mahane de Jérusalem, en observant des volontaires ramasser les restes des victimes d'un attentat qu'on venait de perpétrer contre leur collectivité.

tomatique dans une salle de bal, tuant six Israéliens avant d'être abattu.

Les autorités militaires israéliennes accusent le secrétaire général du Fatah en Cisjordanie, Marwan Barghouti, d'être à l'origine de la création de ce groupe.

Mais ce dernier dément, tout en se félicitant de la « lutte » menée par les Brigades.

« Les Brigades constituent le plus important développement qu'ait connu le Fatah sur le plan militaire depuis 25 ans. Elles continueront d'exister tant que l'occupation durera », déclarait récemment M. Barghouti à l'AFP.

« Malgré leurs moyens et ressources très limités, les Brigades ont montré qu'elles étaient efficaces », ajoutait-il.

Le groupe a menacé le 28 février d'ouvrir de « nouveaux fronts en Palestine et en dehors » après les incursions israéliennes dans deux camps de réfugiés palestiniens de Cisjordanie.

Hier, M. Barghouti a rendu hommage,

dans une déclaration à la télévision satellite Al-Jazira, aux « opérations héroïques menées par les Brigades pour venger nos martyrs dans les camps de Balata et Jénine », où 21 Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne depuis le 28 février.

La poursuite des opérations des Brigades fait aussi l'objet d'un débat au sein du Fatah, entre les « colombes », qui prônent leur dissolution, et les « faucons », qui veulent au contraire leur maintien comme « le bras armé de la résistance palestinienne ».

Dans un communiqué publié en février, ces Brigades avaient annoncé leur intention de se dissoudre, conformément, selon ce texte, à une décision prise secrètement par la direction du Fatah. Mais quelques heures après, un communiqué du groupe démentait cette dissolution.

Les événements survenus depuis lors ont clairement montré que les « faucons » avaient pris le dessus.

IMAGES DU MONDE

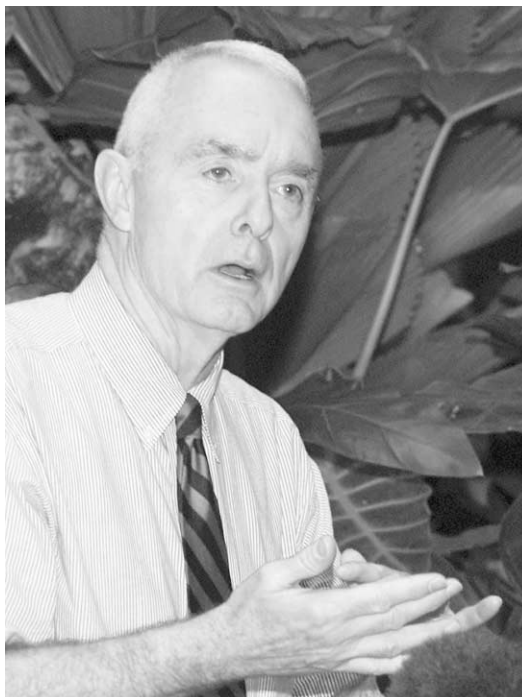


Photo REUTERS



Photo d'archives AFP



Photo REUTERS



Photo AP

La drogue à Cuba

IMAGE peu banale captée hier à Cuba. L'ex-grand patron de la lutte contre la drogue aux États-Unis, le général Barry McCaffrey, a eu un très long entretien sur le sujet de la drogue avec le président cubain Fidel Castro, et son successeur éventuel, son frère Raul, ministre de la Défense. Le général a loué les efforts du gouvernement cubain en ce domaine.

Sénatrice assassinée

PHOTO de Martha Calina Daniels, sénatrice représentante du Parti libéral en Colombie, qui vient d'être assassinée dans la ville de Zipacon, à quelque 40 km de la capitale, Bogota. Les cadavres de M^{me} Calina, de son chauffeur, Carlos Lozano, et d'une amie, Ana Medina, ont été retrouvés, une balle dans la tête, vraisemblablement l'oeuvre des FARC.

Vote sur l'avortement

LES IRLANDAIS de la République sont invités aux urnes mercredi pour donner leur avis – une cinquième fois en deux décennies – sur l'avortement. Cette fois l'objectif du gouvernement est modeste : autoriser l'avortement dans les cas de menace à la santé de la mère. Ce qui n'empêche pas les adversaires de pavoiser lourdement en pleine rue O'Connell, à Dublin.

Un moment de détente

C'EST bien connu la politique n'est pas de tout repos. Rencontres par ci, négos par là, sans compter ces opposants qui vous attendent au détour. Mais les plus fûtés arrivent toujours à dénicher ce petit créneau qui vous permet –oh ! en deux ou trois secondes – de trouver l'extase du répit. Le président chinois Jiang Zemin l'a trouvé hier lors d'une assemblée à Pékin.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Après l'astuce, la ruse



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Le gouvernement Landry veut modifier la Loi sur les consultations populaires afin de permettre la tenue d'un référendum — sur autre chose que « le destin national » — en même temps que les élections. Dans le contexte préélectoral actuel, il faut craindre la ruse.

Les citoyens, c'est vrai, demandent à être consultés davantage. Bien des pays profitent des élections pour prendre le pouls de la population sur divers sujets. Le gouvernement québécois devrait-il pouvoir faire de même ?

Il y a des désavantages à la tenue simultanée d'une élection et d'un référendum, le principal étant le risque de contamination de l'une par l'autre. Par exemple, des Québécois pourraient être tentés de voter contre le rapatriement de points d'impôt parce que l'idée est défendue par un gouvernement qu'ils veulent battre.

Toutefois, la formule comporte suffisamment d'avantages pour qu'on l'étudie attentivement. Comme on l'a dit, elle répond certainement à un désir populaire. De plus, elle permettrait de consulter les citoyens à moindre coût. La question devrait être abordée par la commission parlementaire qui se penchera ce printemps sur la réforme des institutions démocratiques québécoises.

Mais le gouvernement a déjà fait son lit, et veut que la Loi sur les consultations populaires soit modifiée « le plus rapidement possible ». Quelle urgence y a-t-il à apporter ce changement important à nos traditions ? Du point de vue de

l'intérêt public, aucune. Il vaudrait donc mieux agir sans précipitation, dans un climat serein, avec l'accord des partis d'opposition. Toutes conditions qui sont impossibles à réunir à quelques mois d'élections générales.

Pas d'urgence, donc... à moins que le gouvernement du Parti québécois n'ait à l'esprit une urgence partisane. C'est-à-dire qu'il envisage, dès les prochaines élections, de tenir un référendum qui améliorerait ses chances de l'emporter.

Un référendum sur quoi ? « Sur toute question d'intérêt majeur pour notre vie sociétale », a dit M. Landry. Le Parti québécois a jonglé, il y a quelques mois, avec l'idée d'un référendum sur les points d'impôt. Il pourrait aussi proposer aux Québécois une réforme des institutions. D'une façon ou d'une autre, l'objectif serait de détourner l'attention des électeurs de ce qui les met en rogne contre le gouvernement actuel — santé, fusions municipales — et d'accrocher le wagon du PQ à une locomotive populaire.

Si tel est le plan du premier ministre, il doit à la population d'ouvrir son jeu. D'autant plus que la manoeuvre est tentée sous prétexte de rendre notre société plus démocratique.

Le débat qui s'amorce illustre le mérite de la suggestion faite par l'Action démocratique de Mario Dumont, selon laquelle la Loi électorale et la Loi sur les consultations populaires ne devraient pouvoir être modifiées qu'avec l'accord des deux tiers des députés. Ces lois fondamentales seraient ainsi à l'abri de tout triturage partisan.

En 1994, peu avant les élections qui allaient le renvoyer dans l'opposition, quelques libéraux avaient songé à tenir une élection référendaire. Ils s'étaient alors fait rappeler à l'ordre par... Jacques Parizeau !

Décider, et vite



KATIA GAGNON
 kgagnon@lapresse.ca

Les hôpitaux qui forment l'actuel CHUM sont vétustes. Les chambres, conçues pour accueillir un seul patient, en hébergent deux : il est impossible d'entrer la civière d'un nouveau malade sans déménager un patient, branché à ses solutés et ses pompes respiratoires. L'ascenseur qui conduit les patients à la radio-oncologie arrête à l'étage du garage, exposant les cancéreux aux grands vents de l'hiver. Dans cet hôpital universitaire, les médecins n'ont ni bureaux, ni salles où réunir leurs stagiaires.

Marc Laviolette, le président de la CSN, sait tout cela : des centaines de ses membres oeuvrent tous les jours dans ces conditions déplorables. C'est pourquoi sa sortie, cette semaine, pour réclamer un moratoire sur la construction du nouveau CHUM a résonné comme un coup de tonnerre.

L'intervention de M. Laviolette doit cependant être replacée dans son contexte : le président de la CSN se prépare à une campagne électorale. Une adversaire, Claudette Carbonneau, tentera vraisemblablement de lui ravir son poste. Les préoccupations de M. Laviolette face au CHUM sont certainement sincères, mais à la veille d'une élection, il est de bon ton de se présenter en défenseur du système de santé public.

Car plusieurs des réserves de M. Laviolette relèvent d'une opposition viscérale à toute intervention du privé. Or, le ministre de la Santé veut financer 300 des 800 millions de la construction du nouvel hôpital par des partenariats public-privés. Et la Société d'implantation du CHUM prévoit que certains services du nouvel hôpital, la buanderie, la cafétéria, seront assurés par l'entreprise privée. Il apparaît que les travailleurs de ces services de soutien, perdants dans l'opération, sont des membres de la CSN. M. Laviolette fait son travail en se portant à leur défense. Mais sur un plan rationnel, est-ce bien le rôle de l'État que de se mettre à laver des draps ? La réponse est non.

Et si, par ailleurs, des contrats de type « clé en main » avec le privé permettent de doter le CHUM d'équipements médicaux de pointe sans nécessairement que l'État en soit propriétaire et assure leur entretien, le gouvernement doit aller de l'avant. En autant, bien sûr, que ces ententes soient avantageuses sur le plan financier. À cet égard, les objections de M. Laviolette relèvent de l'immobilisme syndical.

Cependant, le président de la CSN soulève une question parfaitement pertinente sur le budget de fonctionnement du nouvel hôpital. Un mémoire soumis au cabinet par l'ex-ministre Rémy Trudel, obtenu par la CSN, établissait ce budget à 437 millions, ce qui inclurait les coûts d'opération d'un autre hôpital de soins généraux, maintenu en place pour épauler le CHUM. Or, le budget de l'actuel CHUM, qui accuse un déficit de 51 millions, se situe à 441 millions. Sommes-nous à la veille de construire un hôpital que nous n'aurons pas les moyens de faire fonctionner ?

Ces inquiétudes sont la conséquence du mutisme gouvernemental face au projet de nouvel hôpital esquissé par la SICHUM. En décembre dernier, cette dernière dévoilait le plan clinique du nouvel hôpital. Des soins de première ligne réduits, une légère augmentation des soins spécialisés. Une urgence restreinte, qui accueillera quand même 85 000 patients par an. Le succès du nouvel hôpital repose sur la réforme de la première ligne : le reste du réseau suffirait à traiter les malades « ordinaires ». Or, le gouvernement n'a pas dit un mot de ce plan. La SICHUM va-t-elle dans la bonne direction ? On ne sait pas.

S'il veut éviter de saboter un projet porteur pour le réseau de la santé, le gouvernement doit rapidement donner l'heure juste. Deux scénarios sont dans la balance. Le CHUM pourrait réduire ses ambitions et devenir un hôpital centré sur les soins très spécialisés, en diminuant dramatiquement ses soins de première ligne, qui coûtent de toute façon beaucoup plus cher à dispenser dans un hôpital universitaire. Ou alors, on procède avec le plan de la SICHUM et le budget renfloué qu'il suppose. Les deux choix sont envisageables, mais il faut décider. Et vite.



Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Droits réservés

DIALOGUE

Nonobstant la propagande

Chaque semaine nos éditorialistes répondent à vos questions et commentaires.

VOUS ÉCRIVEZ, M. Roy, dans « L'impasse irakienne » (*La Presse*, 28 février), que les sanctions onusiennes contre l'Irak sont devenues totalement inefficaces et vous ajoutez : « Nonobstant la propagande, les sanctions n'affament pas les enfants. »

Je suis totalement d'accord avec vous : les sanctions sont inefficaces pour renverser le président Saddam Hussein. Mais en Irak, nonobstant la propagande, il y a une population de plus de 24 millions d'habitants. Pour eux, les sanctions sont très efficaces et ce n'est pas de la propagande : des enfants meurent chaque jour en Irak à cause des sanctions. À cause des sanctions, l'économie est en ruine. Comme le disait une amie irakienne en 1991 : « Chez nous, la classe moyenne est devenue pauvre, et les pauvres meurent. Et depuis ce temps, la situation s'est détériorée de manière effarante. »

Vous vous demandez ce qui

reste comme solution, et vous ne voyez rien d'autre que la menace « qui s'inscrit dans une logique de gros bras ». Pourquoi pas tout simplement la levée des sanctions ? Pourquoi encore des menaces, alors que la population irakienne est à bout de souffle ? Pourquoi ne pas tout simplement lui permettre de vivre ? Qui est victime de propagande, M. Roy ?

MARYSE AZZARIA
 Sainte-Julienne

Un tyran

Mme Azzaria, VOTRE PLAIDOYER en faveur du peuple irakien ne peut évidemment laisser personne indifférent. Sous Saddam Hussein, les Irakiens ont en effet énormément souffert. Quatorze mois après avoir accédé au pouvoir, il déclarait en 1980 la guerre à l'Iran, conflit dans lequel allaient périr 700 000 êtres humains, dont au moins 50 000 enfants. Ensuite, après avoir — entre autres atrocités — éliminé 5000 Kurdes par armes chimiques, procédé à

des milliers d'exécutions politiques et autorisé l'assassinat des femmes adultères, il envahissait le Koweït en 1990, ce qui allait déclencher la guerre du Golfe et entraîner les soulèvements postérieurs (entre 100 000 et 230 000 victimes irakiennes).

Saddam est toujours au pouvoir. Et il est littéralement renversant de constater que la colère ressentie par chacun face au sort qu'il réserve à son peuple ne soit que rarement tournée contre ce tyran...

Au sujet des sanctions, je ne puis que répéter les faits bruts, qui sont cruellement incontournables : l'argent du pétrole entre à flot en Irak, à la fois légalement (en vertu du programme oil-for-food autorisé par l'ONU) et illégalement, davantage en fait qu'avant la guerre du Golfe ! Visiblement, ces ressources ne se rendent pas jusqu'à la population. Vers quel endroit, quel palais présidentiel, quelles familles, d'après vous, ces milliards de dollars sont-ils détournés ?

Et que conviendrait-il de faire ? Dans la vraie vie, lever les sanctions internationales ne changerait strictement rien, hélas !, à la situation du peuple irakien.

Mario Roy

Une décision arbitraire

M. Pratte,

« LE PREMIER ministre s'est empressé de déchirer sa chemise ». Vous avez toujours le petit mot, d'autres diraient un petit venin partisan et tendancieux, un petit travers verbal pour déformer voire caricaturer dans vos éditoriaux une réplique du premier ministre Landry à une initiative d'Ottawa. Bernard Landry a correctement et très pertinemment crié à l'injustice dans ce dossier et il avait raison. C'est d'ailleurs le titre d'une de vos manchettes. Pensez-vous qu'Ottawa aurait révisé sa décision si le premier ministre était resté coi et si les ministériels s'étaient tus dans ce dossier ? Au contraire, je l'ai trouvé très mesuré.

On vous annonce par fax qu'on vous coupe d'une traite 800 millions de dollars en paiements de péréquation cette année avec une coupe additionnelle de 500 millions pour les annex à venir et vous voudriez qu'il réagisse de façon relax, cool, détaché à une initiative sans bon sens d'Ottawa et qui risquait de surcroît de déstabiliser pour longtemps les finances publiques du Québec ? D'ailleurs, c'était intenable pour Ottawa. S'appuyer sur la valeur foncière des immeu-

bles déterminée par Statistique Canada au lieu des différents rôles d'évaluation des municipalités pour fixer notre niveau de richesse foncière est arbitraire et injustifié dans le calcul de la péréquation.

MARC-ASER DE SÈVE
 Laval

Question de stratégie

M. De Sève,

SUR LE fond du dossier, votre point de vue n'est pas si différent du mien. Mais nous différons au niveau du choix de stratégie. Je crois qu'en ces matières, il vaut mieux d'abord tenter de négocier, fermement mais calmement, plutôt que de crier au meurtre. C'est, me semble-t-il, l'attitude qu'a adoptée le ministre des Finances, Pauline Marois. Vous prônez une stratégie plus agressive. Laquelle de ces tactiques, en bout de ligne, aura fait reculer le gouvernement fédéral ? Les deux, peut-être.

André Pratte

Les pitonneux et leurs patrons

Une goutte d'eau

M. Pratte,

PERSONNE ne peut vous contredire sur la nécessité de réviser les montants versés en péréquation selon la conjoncture économique. Il est par exemple normal que la Colombie-Britannique, qui connaît aujourd'hui des difficultés économiques, bénéficie de l'aide des provinces plus riches. Mais quelles sont-elles, ces provinces plus riches ? L'Alberta et surtout l'Ontario. La constitution garantit la péréquation, mais est-il possible d'en réduire les coûts pour ces deux provinces ? C'est sûrement ce que pense la plus importante députation libérale au Parlement d'Ottawa, celle de l'Ontario. Entre cette députation écrasante et la possibilité d'interpréter différemment les valeurs foncières pour alléger la charge sur l'Ontario, l'équation est facile à faire, et je ne suis pas statisticien !

DOMINIQUE DA SILVA
 Montréal

M. da Silva,

VOUS AVEZ raison de rappeler que bien des gens, en Alberta comme en Ontario, pestent contre les coûts de la péréquation. Celle-ci coûte tout de même 10 milliards par année, dont ces deux provinces ne reçoivent pas un sou. Cela dit, je ne relie pas la plus récente querelle Québec-Ottawa sur la péréquation à une volonté politique de réduire les coûts pour l'Ontario. Le changement méthodologique proposé, s'il désavantage le Québec, profite aux autres provinces bénéficiaires (pour quelques millions dans chaque cas). Ce qui fait qu'en bout de ligne, le gouvernement canadien n'économise qu'une centaine de millions par année, une goutte d'eau dans la mer des finances fédérales. Pour l'Ontario et l'Alberta, rien ne change.

André Pratte

Forum

Des gestionnaires en or

Comment se fait-il que les Canadiens, particulièrement les Québécois, fassent d'aussi bons gestionnaires mondiaux ?

KARL MOORE
L'auteur est professeur à la faculté de gestion de l'Université McGill.



DEPUIS DIX ANS, j'ai eu l'occasion d'étudier et de travailler pour un certain

nombre de grandes multinationales, parmi lesquelles Nokia, Volvo, Hewlett-Packard, Accenture, IBM, Pfizer et Merck. Récemment, un de mes collègues de l'Université McGill, Henry Mintzberg, et moi-même discutons d'une constatation intéressante que nous avons tous les deux faite sur les plus grandes multinationales. Nous avons en effet découvert que certains pays semblent produire un plus grand nombre de bons gestionnaires d'envergure mondiale que leur taille pourrait le laisser supposer à première vue. En d'autres termes, « comment se fait-il que tant de gestionnaires de chez Bombardier soient Canadiens ? » Et est-ce une mauvaise chose ?

Sur notre liste, figurent des pays qui passent en général pour « mondiaux » du fait de leur participation au commerce et aux investissements mondiaux : le Canada, les Pays-Bas, la Suisse, la Belgique, la Suède, le Danemark, Singapour, l'Australie et la Finlande. La plupart sont en Europe du Nord ; un se trouve en Amérique du Nord ; deux sont des pays riverains du Pacifique. Ces neuf pays sont éminemment différents. Nous nous sommes alors demandés, « qu'ont-ils donc en commun ? ». Pour commencer, aucun de ces neuf pays n'est une superpuissance. Singapour est une île au large de l'extrémité sud de la Malaisie ; la Norvège compte à peine trois millions d'habitants. Le Canada a une population et un PNB qui sont le dixième de ceux des États-Unis, et l'Australie, le vingtième.

Lentilles américaines

Sur le plan économique, les neuf sont des puissances économiques moyennes qui doivent constamment tenir compte de la façon dont les grandes puissances pensent et agissent. Les gestionnaires des États-Unis, du Japon, d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, de Russie, de Chine, d'Inde, d'Italie ou de tout autre grande puissance économique ou militaire ont tendance à trop facilement interpréter le monde dans leur seule optique.

Après avoir passé six ans aux États-Unis, j'ai compris que les Américains voient le monde à travers des lentilles américaines. J'en dirais autant des Britanniques, puisqu'après avoir passé les cinq dernières années au Royaume-Uni, je connais le point de vue de leurs habitants. Dans la très vaste économie américaine, la plus importante du monde, une entreprise peut atteindre des dimensions gigantesques sans jamais quitter le sol américain. Les économies dominantes le sont du fait de leur réussite même, et il faut admirer leurs exploits et s'en réjouir.

Mais il y a un revers à ce gigantisme et à cette réussite. En effet, les gestionnaires des grandes entreprises des grandes puissances ont tendance à se laisser aller et à penser que le système américain, le



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« Comment se fait-il que tant de gestionnaires de chez Bombardier soient Canadiens ? » se demande l'auteur.

système allemand ou le keiretsu japonais sont les seuls moyens de faire des affaires. Or quand l'économie mondiale est tout d'un coup plongée dans ce que Andy Grove, d'Intel, appelle une « Crise 10X », soit un important mouvement de plaques tectoniques, une telle suffisance risque d'être dangereuse.

Les moyennes puissances économiques comme le Canada ou la Finlande et leurs entreprises sont confrontées à la réalité quotidienne qu'elles ne dominent pas l'échiquier mondial ni qu'elles sont les plus importantes. Peut-être bien que la Norvège est le pays du monde où il fait le meilleur vivre, talonné de près par le Canada, mais ni l'un ni l'autre ne peuvent revendiquer le statut de superpuissance mondiale. Le castor canadien regarde toujours derrière lui pour savoir si l'aigle américain est de bonne humeur ou au contraire en colère. Ce qu'on pense ou ce qu'on fait à Ottawa revêt en général moins d'importance pour un Canadien que ce que l'on pense à Washington, Paris, Bruxelles ou New York.

La plupart des pays d'Europe ont une culture vieille de plusieurs siècles. Ils doutent peu de leur identité. Les Anglo-Canadiens en revanche semblent totalement immergés dans la culture américaine. Ils en savent pratiquement autant de la politique américaine que de celle du Canada. Une bonne part de la culture canadienne est subventionnée par le Conseil des arts du Canada, promue par la CBC et souvent seulement appréciée par une petite élite universitaire. Du fait de sa langue, le Québec fait exception à la règle. Les Québécois n'ont pas de problème d'identité. En fait, la thèse avancée plus haut vaut plus encore pour le Québec que pour le Canada en général.

Élevé à Toronto, étudiant dans les années soixante et soixante-dix et travaillant en Ontario dans les années quatre-vingt, j'ai toujours

dû garder l'oreille et l'oeil attentifs aux préoccupations du Québec. Être Canadien, n'est-ce pas toujours se demander ce que les francophones pensent et comment ils vont réagir ? Tels sont les refrains qui reviennent constamment dans ma prise de conscience des plus grandes questions d'actualité nationales.

Maintenant que je vis à Montréal, je suis exposé quotidiennement à la double nature du Québec, et j'en suis conscient d'une manière que je n'aurais jamais imaginée quand je vivais à Toronto ou à Regina. J'entends parler français à la maison, entre ma femme et mes enfants, et j'ose même m'exprimer en français au supermarché ou avec un chauffeur de taxi. Le français fait partie des conversations quotidiennes dans les couloirs de McGill, où près de 25 % des étudiants sont francophones, au même titre que beaucoup de professeurs. D'après les entretiens que j'ai eus avec des familles et des amis francophones, le travail en anglais fait partie intégrante de leur existence quotidienne.

Nord-Américains

Les Canadiens français se doivent de penser comme Nord-Américains, comme membres d'une communauté culturelle francophone mondiale, comme Canadiens et comme Québécois. Le Canada est un producteur traditionnel de ressources qui s'est récemment tourné vers les technologies de l'information pour diversifier ses mar-

chés. Les Américains peuvent se permettre de parler de nationalisme économique, luxe que les Canadiens ne peuvent plus s'offrir.

Il est intéressant d'étudier les pays nordiques. Les gestionnaires de Finlande et d'autres pays nordiques ne peuvent se permettre d'être insulaires. Jorma Ollila de chez Nokia est un remarquable exemple du nouveau gestionnaire nordique « mondial ». Il est titulaire de six diplômes universitaires, certains obtenus à Helsinki, et un à la London School of Economics. Il est étudiant en sciences politiques de même qu'en affaires et en technologie. Il a eu pour maîtres des universitaires américains comme Gary Hamel et C.R. Prahalad. Matti Alahunta, aussi de chez Nokia étudie les théories de la gestion du Français Jean-Pierre Jeannot. Trois employés de Nokia sur cinq travaillent aujourd'hui en dehors de la Finlande et un sur trois à l'extérieur de l'Europe.

Le Suédois Percy Barnevik a fait ses études à Stanford et a travaillé dans la filiale américaine de Sandvik. Il a finalement pris les rênes de la compagnie ASEA de Suède et l'a amalgamée avec une entreprise suisse pour créer Asea Brown Boveri (ABB) en 1987. ABB est une entreprise transnationale qui peut être suédoise en Suède, finlandaise en Finlande, allemande en Allemagne, canadienne au Canada, et américaine aux États-Unis. Quelqu'un peut-il me citer une entreprise américaine ou japonaise ou même allemande qui peut se vanter d'une pensée à ce point transnatio-

nale ? Même le logo d'ABB au Danemark a été conçu en fonction des sensibilités danoises.

Par nature, les gestionnaires des pays de taille moyenne réfléchissent en fonction de deux réalités ou de deux optiques du monde. C'est pour eux une obligation. Si Nokia veut implanter le GSM dans l'UE, en Russie et en Chine, ses cadres supérieurs se mettent immédiatement à apprendre l'allemand, le russe et le chinois. C'est ce don d'ubiquité fondé sur l'expérience historique qui fait peut-être des gestionnaires des puissances économiques moyennes d'aussi remarquables gestionnaires planétaires. Il est en effet essentiel de comprendre la culture de ses clients.

Les Finnois et les Canadiens font cela tout naturellement, non pas parce qu'ils sont supérieurs aux autres, mais parce que cela leur vient naturellement. Le fait de vivre au sein d'une culture étrangère est la meilleure préparation qui soit pour devenir gestionnaire planétaire. À mesure que les États-Unis multiplient leurs échanges commerciaux avec le Mexique et que le sud-ouest des États-Unis devient de plus en plus biculturel (comme le sont New York, Miami et Dallas), les gestionnaires américains devront eux aussi acquérir cette dualité d'esprit. Beaucoup seront de culture hispanique.

Les États-Unis ont un long retard à rattraper, car des entreprises comme Nokia et Bombardier ont pris des années-lumière d'avance sur la plupart des superpuissances. En fait, c'est l'un des atouts du Canada, et encore plus du Québec, d'apprendre dès le berceau à tenir compte des points de vue des autres, avec lesquels nous ne sommes pas toujours d'accord mais que nous devons écouter et respecter. C'est là l'un des impératifs clés d'une entreprise mondiale dirigée par des gestionnaires mondiaux.

Les États-Unis ont un long retard à rattraper, car des entreprises comme Nokia et Bombardier ont pris des années-lumière d'avance sur la plupart des superpuissances.

RÉPLIQUE

L'île Dorval: dans le meilleur intérêt de tous

Si les terrains et les biens de l'île devenaient propriété de la Ville de Montréal, cela entraînerait des coûts nettement supérieurs pour les contribuables montréalais

GISÈLE CHAPLEAU

L'auteure est l'ex-mairesse de l'île Dorval.

Madame Michèle Ouimet,

À LA SUITE de la parution de votre éditorial du 27 février, entourant l'achat de terrains et de biens communs de l'île Dorval par ses résidents, je désire, au nom de l'ancien conseil de la municipalité, situer les faits dans leur juste contexte, car nous soutenons que les gestes faits par la municipalité et les citoyens de l'île Dorval ont été faits de bonne foi, selon un processus légal et transparent.

Propriété privée jusqu'en 1915, l'île Dorval, une modeste communauté estivale de 58 chalets, d'une superficie d'à peine 0,15 km², a originellement été constituée sous forme de municipalité afin d'offrir aux résidents un processus décisionnel, basé sur la participation bénévole des élus et des résidents. Permettant de maintenir la viabilité financière de l'île, tout en s'assurant que les services offerts reflétaient la volonté et les besoins des citoyens de l'île, ce mode de fonctionnement

s'apparentait déjà beaucoup plus à celui d'une copropriété qu'à celui d'une municipalité. En ce sens, la transaction intervenue avait notamment comme but de corriger une situation que plusieurs qualifiaient depuis longtemps d'anomalie.

En acquérant, à la demande unanime des résidents, les quelques terrains et biens communs de l'île qui n'étaient pas encore du domaine privé, bien qu'ils aient été construits, payés et entretenus par les résidents de l'île, sans aucune subvention de l'extérieur, le conseil municipal a estimé avoir agi non seulement dans le meilleur intérêt de ses citoyens, mais également dans le sens des intentions énoncées dans le cadre de la réorganisation municipale.

Suivant la solution adoptée, les résidents de l'île, en tant que citoyens à part entière de la nouvelle ville de Montréal, participeront en effet à l'effort fiscal de la ville au même titre que tous les autres contribuables montréalais, mais assurant eux-mêmes le coût des services requis sur l'île. Toute autre solution qui aurait vu les terrains et les biens de

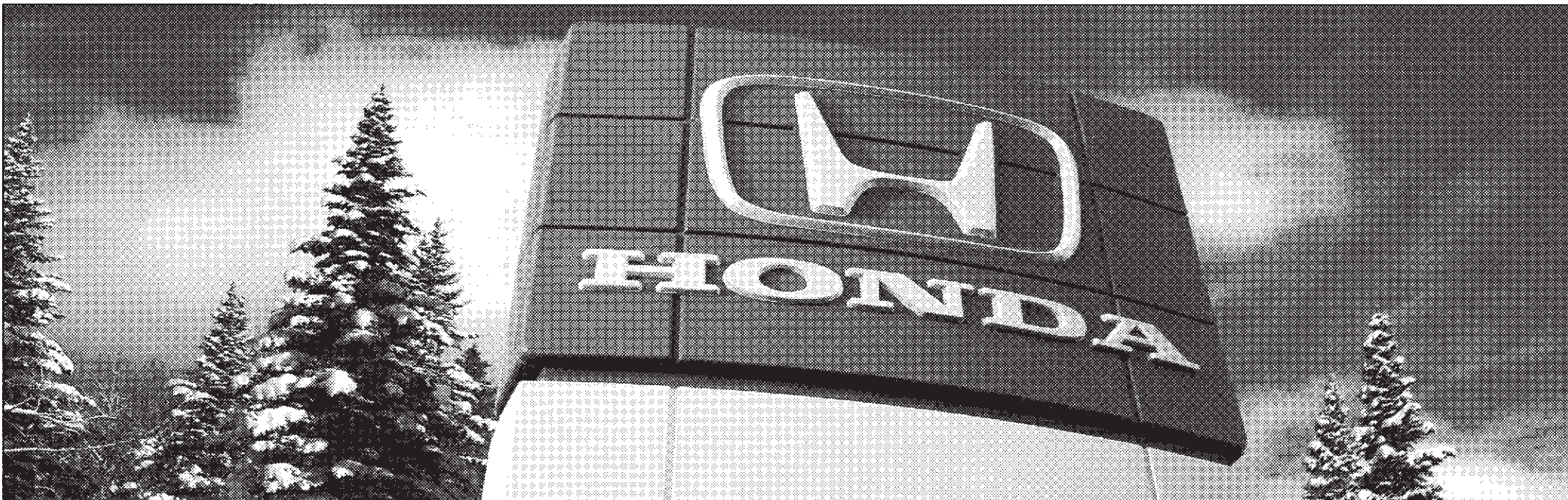
l'île devenir propriété de la Ville de Montréal aurait entraîné des coûts nettement supérieurs pour les contribuables montréalais, compte tenu des investissements importants qui auraient été requis afin de mettre les installations d'une si petite communauté au même niveau que celles d'une métropole.

Quant à la valeur réelle des biens sur lesquels portait la transaction, une évaluation professionnelle, effectuée par une firme d'experts indépendants, a confirmé qu'elle se situait nettement en dessous de l'évaluation officielle. D'importantes limitations rattachées au zonage et à l'impossibilité d'y construire affectent en effet ces terrains, dont la valeur véritable n'avait du reste jamais été établie car personne, jusqu'ici, n'y payait de taxes. La question de l'évaluation des terrains acquis fait d'ailleurs présentement l'objet d'une contestation auprès du Tribunal administratif du Québec, conformément au droit que possède tout citoyen jugeant que l'évaluation foncière de son terrain ne reflète pas la réalité.

D'autre part, il est important de souligner

que l'offre d'achat présentée par les résidents fut acceptée par résolution du Conseil municipal le 9 novembre 2000, liant de ce fait les parties. La transaction s'est donc conclue avant le dépôt de la Loi 170, ainsi que plusieurs mois avant que le ministère des Affaires municipales et de la Métropole ne dévoile de nouvelles directives visant à baliser le transfert de biens publics.

Un reportage télévisé ainsi que des articles juridiques obtenus par des conseillers experts en la matière, l'ancien conseil municipal de l'île Dorval demeure persuadé d'avoir agi dans le meilleur intérêt de ses commettants, tout en faisant en sorte que les contribuables montréalais n'aient pas à défrayer de coûts supplémentaires pour l'entretien et l'aménagement de l'île.



1998 : Voiture la plus vendue au Canada.
 1999 : Voiture la plus vendue au Canada.
 2000 : Voiture la plus vendue au Canada.
 2001 : Voiture la plus vendue au Canada.
 2002 : Minute, elle vient juste d'arriver.

Berline ou Coupé Civic DX 2002

À partir de

15 900 \$*
à l'achat

198 \$** par mois
Location 48 mois
96 000 km inclus

Option 0\$ comptant également disponible
Transport et préparation inclus

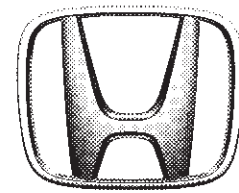


Cinq étoiles aux tests de collisions frontales du NHTSA!



Berline Civic LX
illustrée

Coupé Civic LX
illustrée



HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec vous remercie de votre intérêt. *P.D.S.F. de la berline Civic DX 2002 (modèle ES1512PX) et du coupé Civic DX 2002 (modèle EM2112P) neufs. Transport et préparation (850\$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. **Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les berlines Civic DX 2002 (modèle ES1512PX) et les coupés Civic DX 2002 (modèle EM2112P) neufs. Échange ou comptant de 2 600\$ (berline Civic) ou 2 840\$ (coupé Civic), Première mensualité et dépôt de garantie de 275\$ exigibles à la livraison. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. *Tests de collisions frontales du National Highway Traffic Safety Administration pour la berline Civic DX 2001.